

L'écho des ondes



Saint-Méloir des Ondes

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES // N°18 // JANVIER 2017



[FOCUS SUR] P. 4

LE COMPLEXE SPORTIF DE LA VALLÉE VERTE, inauguré

**Album photos d'une journée
riche en découverte**

Balade, conte et folklore
Un été haut en couleurs P. 6

Aménagement urbain
Où en est-on ? P. 10

Sommaire



4-8 Actualités

- ◆ Le complexe sportif de la Vallée verte inauguré
- ◆ 25 années de bénévolat récompensées
- ◆ Balade, conte et folklore
Un été haut en couleurs
- ◆ Tourisme : l'Agglo prend la compétence
- ◆ Sécurité : la bonne attitude

9-12 Vie Municipale

- ◆ L'élaboration du P.L.U.
- ◆ Aménagement urbain : entrées d'agglomération et bibliothèque
- ◆ Enfance et Jeunesse
- ◆ La vie du C.C.A.S

13-19 Associations

- ◆ Du côté des associations : 6 mois en images
- ◆ Agenda des manifestations

20-23 Écoles

- ◆ École publique : souvenirs des sorties et projets illustrés
- ◆ École Saint-Joseph : album souvenir et billets des associations

Édito



L'année 2017 qui a débuté depuis quelques jours se situe à mi-mandat pour le Conseil Municipal que vous avez élu en mars 2014.

Cet éditorial me permet donc de dresser un premier bilan de l'action de l'équipe municipale et de tracer les perspectives qui s'ouvrent à notre commune.

Les années 2014 et 2015 ont été des années d'études et de choix, avant de voir aboutir nos premières réalisations en 2016.

Le 10 avril dernier, nous avons inauguré le bâtiment enfance jeunesse. Puis, dans la continuité de l'aménagement du centre bourg achevé en 2013, ont débuté les travaux des entrées d'agglomération dans la rue d'Émeraude, en voie d'achèvement, et dans les rues du Clos Poulet et des Magdeleines, toujours en cours. Cet aménagement urbain réaffirme nos priorités : accessibilité, sécurité et embellissement des espaces. Une fin de chantier est prévue avant l'été.

L'inauguration de l'extension du complexe sportif de la Vallée Verte restera l'événement majeur de l'année 2016. Ce fut pour notre Conseil Municipal et les services, l'aboutissement de trois années de travail. Le présent numéro de « L'Écho des Ondes » fait une large place à cet événement. La présence de très nombreuses personnalités à la manifestation témoigne de l'importance de cet équipement pour Saint-Méloir des Ondes et au-delà, pour les communes environnantes.

L'équipement représente un ensemble de 3 863 m² qui accueille actuellement 12 disciplines sportives. En cette période où s'affirme la nécessité de mutualiser les moyens, qu'il me soit permis d'écrire que le complexe sportif de la Vallée Verte s'inscrit pleinement dans cette optique. Les associations sportives méloriennes totalisent 1 230 adhérents, dont 688 ne résidant pas sur la commune, soit 56 %.

Aujourd'hui, ce complexe sportif répond aux attentes des associations. Cet investissement très conséquent oblige tous les bénéficiaires à l'utiliser avec soin et respect.

Depuis début décembre, les travaux de la bibliothèque municipale ont commencé. Ce sont 280 m² qui seront mis au service du livre, du multimédia et de la culture en général, contre 45 m² dans les locaux actuels de la rue de la Gare. Son ouverture est prévue à l'automne 2017.

L'étude de l'extension de l'E.H.P.A.D prend forme. Si actuellement, il ne nous est pas permis, à notre grand regret, d'augmenter le nombre de lits, nous voulons cependant améliorer le confort des résidents, les conditions de travail de nos agents et répondre aux exigences des organismes de tutelle (*Conseil Départemental, A.R.S, etc.*).

Je ne veux pas passer sous silence le dossier du P.L.U. Ce document, actuellement en cours de finalisation, va conditionner l'évolution et l'urbanisation de notre commune pour les dix années qui viennent. C'est dire toute l'attention et la détermination qui est la nôtre pour assurer un développement équilibré de notre commune, en assurant la préservation et la protection des terres agricoles.

La ligne conductrice de notre réflexion reste identique : « Assurer un développement harmonieux de notre commune, en faisant en sorte que tous les Méloriens s'y sentent bien ».

Je terminerai en remerciant toutes celles et ceux qui ont permis ces réalisations passées ou en cours. L'équipe municipale et les services communaux en premier lieu, ainsi que toutes celles et ceux qui, à un moment ou à un autre, ont contribué par leur action à apporter une pierre à l'édifice.

Tout le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une très belle et heureuse année 2017. Que la santé, la joie et la réussite vous accompagnent dans tous vos projets.

Le Maire, René BERNARD



Le complexe sportif de la Vallée Verte inauguré !

Le samedi 22 octobre, sous un grand soleil matinal et paré de ses nouvelles couleurs, le complexe sportif de la Vallée Verte a ouvert ses portes au public. À l'issue des 9 mois de travaux, le temps de l'inauguration était venu. Le Maire, Monsieur René Bernard, et les membres du Conseil Municipal recevaient pour l'occasion les personnalités, élus, associations, habitants, tous impatients de découvrir ce bel équipement sportif.



Accueil des invités et des personnalités



Coupe du ruban et dévoilement de la plaque

LES CHIFFRES CLÉS DE L'OPÉRATION

Le complexe sportif de la Vallée Verte, un site de 5 hectares avec :

Un complexe - 3 863 m²
(5 salles de sport, 5 vestiaires, 2 salles des associations)

Des tribunes - 105 m² - 82 places

Un skate-park - 750 m²

Une plate-forme éducative et sportive - 750 m²
dont 268 m² d'aire de jeux

Trois terrains de football

Une piste d'athlétisme

Le coût de l'opération

2013-2014 : rénovation des salles 1 et 2
650 000 € HT

2015-2016 : extension du complexe
1 750 000 € HT

Subventions du Contrat de Territoire

2013-2014 : 108 250 €

2015-2016 : 209 465 €



Mme Anne Le Gagne, Conseillère Départementale, M. René Bernard, Maire, M. Jean-Luc Chenut, Président du Conseil Départemental, M. Gilles Lurton, Député, M. François-Claude Plaisant, Sous-Préfet de Saint-Malo et M. Patrick Charpy, Vice-Président de Saint-Malo Agglomération.



M. Grimault, architecte et M. le Maire

Album photos d'une journée riche en découverte



Dans un joyeux défilé, et en tenue pour certains, les représentants des associations sportives méloriennes rejoignent les personnalités sur le parvis du complexe pour la visite des lieux.



La découverte des nouveaux espaces sportifs



Après la visite des lieux, les membres du conseil municipal et toute l'assistance assistent aux prises de parole des personnalités.



Les membres du Conseil Municipal

Zoom sur les derniers événements

Installé avec sa famille à Saint-Mélor des Ondes en 1988, M. Yvonnick Duval, Adjoint, a été décoré le 22 octobre 2016 de la Médaille de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative. Au-delà de son engagement au sein de « La Mélorienne Football » depuis 1989, club dont il assure aujourd'hui la présidence, cette distinction vient récompenser son investissement constant dans la vie associative mélorienne, en faveur du Salon des Antiquaires et des Virades de l'Espoir. C'est avec beaucoup d'émotion, en présence de son épouse et de ses enfants, qu'il a reçu cette médaille des mains de M. Jacques Paviotte, Président Départemental des Médaillés Jeunesse et Sports.

25 années de bénévolat récompensées



Balade, Conte et Folklore

Un été haut en couleurs



5 juillet - Dans le cadre du Festival Les Folklores du Monde, le "Ballet Tierra Colombiana", originaire de Bogota, anime les rues du bourg de ses danses et musiques, avant de se produire en spectacle à la salle des fêtes.

9 juillet - Balade contée et musicale « Les Châteaux de Saint-Mélor ».



22 juillet - Balade musique verte. Entre les doigts du conteur Jean-Yves Bardoul, joncs, iris et poireaux se transforment en instruments de musique.

2017, année électorale



Entre fin mars et début avril 2017, tous les électeurs recevront à leur domicile une nouvelle carte. Si la carte comporte une erreur, il convient d'en avertir la mairie. Si une carte n'a pas été distribuée avant le scrutin, elle est conservée au bureau de vote. Vous pouvez alors la récupérer en présentant une pièce d'identité.

| | | |
|------------------------|----------------------|----------------------|
| Présidentielles | 1 ^{er} tour | 2 nd tour |
| | 23 avril 2017 | 07 mai 2017 |
| Législatives | 1 ^{er} tour | 2 nd tour |
| | 11 juin 2017 | 18 juin 2017 |

Comment et où voter ?

Le scrutin est ouvert de 8h00 à 18h00. Lors du premier et du second tour, vous devez vous rendre dans le bureau de vote indiqué sur votre carte électorale. Les trois bureaux de vote de la commune sont établis à la salle des fêtes. **Pour pouvoir voter, vous présenterez obligatoirement un justificatif d'identité** (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photo...).

La borne électrique d'alimentation



Les propriétaires de véhicules électriques ont désormais à leur disposition la nouvelle borne électrique d'alimentation installée à l'angle de la Place du Marché au Cadran.

Carte d'identité à portée de clic !



Depuis le 1^{er} décembre 2016, dans le cadre du Plan « Préfectures Nouvelle Génération », la Mairie de Saint-Méloir des Ondes n'est plus habilitée à accepter des demandes de cartes d'identité. Elle peut juste orienter les administrés vers les mairies les plus proches équipées d'un dispositif de recueil. Liste des 27 mairies d'Ille-et-Vilaine disponible sur le site : www.ille-et-vilaine.gouv.fr. La demande de CNI s'effectue selon les mêmes modalités que les demandes de passeport.

Démarche facultative : Pour gagner du temps au guichet, un formulaire de pré-demande en ligne est disponible sur le site : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>



Compte tenu de la fermeture de la Trésorerie de Cancale, le public est invité à prendre note de la nouvelle domiciliation du Trésor Public à Saint-Malo à compter du 1^{er} janvier 2017. Les contribuables se rendront pour le paiement de leurs impôts au Centre des Finances Publiques : Trésorerie des Impôts - 38 boulevard des Déportés - 35400 Saint-Malo (Paramé).

Les avis des sommes à payer émis par la commune de Saint-Méloir des Ondes seront quant à eux payables à : Trésorerie Municipale de Saint-Malo - 14 B rue du Grand Passage - 35400 Saint-Malo (quartier de La Découverte). *En aucun cas, les habitants ne remettront le talon des sommes à payer avec leur chèque à l'accueil de la Mairie ou dans sa boîte aux lettres.*

Tourisme : l'Agglo devient compétente au 1^{er} janvier 2017



Ce transfert de compétence entraîne en effet la création par l'Agglomération d'une société publique locale (SPL) appelée « Destination Saint-Malo Baie du Mont Saint-Michel ». Cette structure a en charge la politique touristique à l'échelle du territoire avec comme missions principales :

- la gestion d'un office de tourisme communautaire (Saint-Malo) et trois bureaux d'information touristique (Cancale, Saint-Coulomb et Saint-Suliac)
- le développement de l'attractivité du territoire auprès des publics régionaux, nationaux et internationaux
- l'animation des acteurs professionnels (hébergement, restauration, événementiel...)

Dominique de la Portbarré, conseiller communautaire de Saint-Méloir des Ondes, nommé Président du Conseil d'Administration de la Société Publique Locale « Destination Saint-Malo Baie du Mont Saint-Michel »

Le frelon asiatique

Son nid est fréquemment situé à la cime des arbres, il est donc difficilement repérable. Lorsque les feuilles tombent, il est trop tard car le nid est alors vide ou presque, et il n'est jamais réutilisé.

Je suis un particulier et je constate un nid.

Je ne touche à rien et appelle la ligne frelon de la FGDON - **02 23 48 26 32**



Un professionnel me contacte pour un rendez-vous de destruction du nid.

Le professionnel me facture 50% de la prestation, les 50 % restants sont pris en charge par Saint-Malo Agglomération.

Stop aux lingettes !



Vous jetez vos lingettes dans les toilettes parce que vous pensez qu'elles sont biodégradables ? **ET NON !** Les lingettes, même biodégradables, bouchent les réseaux et les pompes.

Conséquences : des risques d'inondation, de débordement et donc de pollution de l'environnement lors d'épisodes pluvieux importants. Les lingettes sont un fléau pour les équipements et les structures d'assainissement de la commune et aussi pour l'environnement. Même si les canalisations d'eaux usées sont dénommées communément "tout-à-l'égout", elles ne peuvent pas pour autant accepter tous les déchets.

Les lingettes doivent donc impérativement être jetées dans la poubelle !

Sécurité,
adoptez
la bonne attitude



Tous les aménagements urbains réalisés par la commune s'articulent autour d'une thématique maîtresse : la sécurité et l'accessibilité. Or, en dépit des efforts déployés et pourtant visibles de tous, certains perpétuent encore, mauvaises habitudes et incivilités.

Un petit rappel des règles et sanctions encourues s'impose.



- Stationnement d'un véhicule sur un trottoir (135 €)
- Stationnement ou arrêt empiétant sur un passage piétons (17 €)
- Affichage sauvage sur poteaux EDF, panneaux de police, ouvrages urbains, ponts (30 € par affiche)
- Défaut de ceinture de sécurité (90 € et perte de 3 points de permis).

Pour la sécurité des écoles
- Rue de la Vallée Verte -



- Ne stationnez pas devant l'établissement à la dépose ou à la récupération de l'enfant
- Évitez les attroupements devant les écoles
- Signalez tout comportement et objet suspect

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme



À quoi sert un P.L.U ?

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) a été institué par la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains (SRU) du 13 décembre 2000. Il a vocation à remplacer le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S).

Pour faire simple, le P.O.S était un document juridique, établi à l'échelle de la commune, qui fixait les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols (zones urbaines, zones agricoles, zones protégées...). Le P.O.S constituait la référence pour l'instruction des permis de construire et autres autorisations d'urbanisme.

Plus ambitieux que le P.O.S, le P.L.U se veut un document opérationnel et stratégique. Au-delà du droit des sols, le P.L.U définit aussi le projet global d'aménagement de la commune dans un souci de développement durable. Il doit être compatible avec les politiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacements urbains de l'agglomération et avec le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Pays.

Réunion publique de présentation du projet de P.L.U

Mercredi 25 janvier 2017 à 18h30 à la salle des fêtes

Ouverte à tous

Désignation du bureau d'études

1^{er} février 2016

Diagnostic et état initial de l'environnement

Élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Débat du Conseil Municipal

4 juillet 2016

Élaboration des autres pièces du P.L.U
Phase arrêt

Conseil Municipal Arrêt du P.L.U

6 mars 2017

Enquête publique (juillet 2017 sous réserve)

Conseil Municipal Approbation du P.L.U

Automne 2017

Phase d'approbation (sous réserve)

Quelles autorisations pour quel type de travaux ?



Le permis de démolir : Sont soumis à permis de démolir, les travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'un élément :

- Du centre historique de la commune (zone UC)
- Du patrimoine bâti d'intérêt et de qualité identifié au titre de l'article L 151.19
- Des constructions dont le changement de destination est autorisé au titre de l'article L 151.11 du Code de l'Urbanisme en zone agricole, naturelle et forestière.

Les édifications de clôture sont quant à elles soumises à Déclaration Préalable.

Aménagement urbain

Entrées d'agglomération

Où en est-on ?

Après la rue d'Émeraude, c'est au tour des rues du Clos Poulet et des Magdeleines de faire peau neuve et de vivre au rythme des engins de chantier et des déviations. Le chantier avance bon train, pour un terme fixé au printemps 2017.



Bibliothèque municipale Le chantier démarre Place de la Mairie

Les grilles sont érigées autour de l'ancien hôtel des voyageurs depuis début décembre. Les 18 entreprises attributaires des travaux vont désormais s'affairer pour faire naître à cet emplacement la future bibliothèque municipale. La livraison est prévue courant novembre 2017.

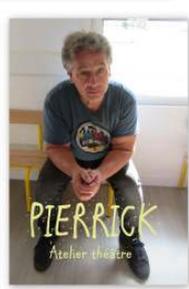


Enfance et Jeunesse



T.A.P, le trombinoscope

Pour la 3^{ème} année consécutive, après la classe entre 15h00 et 16h30, les intervenants de la commune assurent les animations auprès des enfants des écoles. Découvrez les visages et les activités de notre équipe.



Le nouveau Conseil Municipal des Enfants



18 octobre 2016,
jour de scrutin



Élus : Maïa GOUDEDRANCHE, Marius HAMON, Maël CADOT, Camille SADOULET, Mahé LEBRANCHU et Amline FEUILLET.

La vie du C.C.A.S.



Banquet des Aînés

Le samedi 19 novembre, les aînés de la commune se sont réunis pour le traditionnel banquet offert par le C.C.A.S. Au rendez-vous, bons petits plats, convivialité et ambiance musicale, y compris pour les résidents de l'E.H.P.A.D.

Madame Anne Fontan, doyenne de la commune et de l'assemblée, âgée de 100 printemps a reçu un bouquet de fleurs des mains de M. René Bernard, Maire, et de Mme Odile Casu, Adjointe aux affaires sociales.



En attendant le projet d'extension-restructuration de la Résidence la Baie



Animation sur « La grande aventure du pain »

Depuis la transformation de la M.A.P.A en E.H.P.A.D., le public accueilli à la Résidence de la Baie et les normes régissant la vie de l'établissement ont profondément évolué. Des travaux s'imposent pour améliorer le service aux résidents, offrir de meilleures conditions d'exercice au personnel et répondre aux exigences du Département et de l'A.R.S. C'est au bureau de maîtrise d'œuvre et d'ingénierie C-MOI (Combourg) que revient le soin de concevoir un projet qui devrait comprendre : la création d'une nouvelle salle de restaurant et un réaménagement de la cuisine, l'aménagement d'une véritable salle d'animation, la restructuration de la partie soins et des bureaux. À suivre dans le prochain numéro, les plans et nouveaux espaces.



Syndicat Intercommunal Animation Jeunesse Enfance



Une structure au service de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, qui propose aux familles :

- un accueil de loisirs
- une ludothèque
- un centre d'initiation sportive
- des projets jeunes



Le S.I.A.J.E, c'est aussi le Conseil Municipal des Enfants, des animations T.A.P et des séjours été-hiver.

Contact : Aurélie Bauer, Directrice
06.30.86.07.76
Mail : sivulesiaje@orange.fr



Saint-Méloir Rando Country

Créée en 2015, la section « Danse Country » de l'association attire de nombreux mordus de cette discipline. La danse en ligne permet de venir seul, de sortir de chez soi, de faire une activité sportive douce et de rompre la solitude. Les cours sont animés par trois personnes accréditées NTA (niveau I et III).

La section « Monte Western » participe à de nombreuses randonnées en Ille-et-Vilaine et autres départements.



Marchons à Saint-Méloir



L'assemblée générale de notre association s'est déroulée le 15 octobre 2016, la saison se termine avec 108 inscrits.

Le 9 octobre 2016, nous sommes allés en Anjou pour une journée de vendange.

Vous aimez la nature, la marche, les bords de mer, les chemins de campagne, les sentiers en forêt, prenez de bonnes chaussures pour la randonnée et venez nous rejoindre. Pour la marche nordique, prenez contact avec l'association.

Le jeudi, départ à 13h30 ou 13h45, de la Place du Marché et le dimanche, départ à 08h45, de la Place du Marché.

Contacts : Mme Rabet Jacqueline, Présidente - 02.99.89.15.63
M. Salvary Jean-Claude, Secrétaire - 06.17.49.28.65

Aïkido Dojo Mélorien

Nous vous invitons à venir découvrir un art martial japonais : l'aïki-jitsu. Il s'agit d'un art martial très complet avec des techniques de frappe (atemi), des projections ainsi que des clés et luxations. Exercices de respiration et du bien-être. Les cours sont enseignés par Fran Hopper, ceinture noire avec plus de 35 ans d'expérience et Michel Kermarrec, ceinture noire. Les armes sont aussi étudiées et pratiquées tels que le bokken (sabre en bois), jyo (bâton) et le tanto (couteau en bois).



Contact : M. Hopper Fran, Président -
06.30.10.02.69 - 06.86.74.20.73

Saint-Méloir Danse

L'association « Saint-Méloir Danse » propose tous les jeudis soirs (sauf pendant les vacances scolaires) des cours de danse de salon (rock, valse, tango, paso-doble, cha-cha...) à la salle des fêtes.

Mélanie, professeur de danse, enseigne la danse depuis 18 ans et vous fait partager sa passion dans une ambiance conviviale et détendue. Les inscriptions peuvent se faire seul ou en couple. Vous voulez vous exprimer tout en dansant, venez nous rejoindre le jeudi soir. Plusieurs niveaux sont proposés : 19h30 - débutants, 20h30 - intermédiaires et 21h30 - avancés.



Contacts : M. Macé, Président -
06.73.91.70.88 et
Mélanie - 06.60.74.03.31

Gymnastique Volontaire



Nous vous présentons tous nos meilleurs vœux pour 2017. Depuis septembre, les cours se déroulent avec Cathy pour les enfants : les mardis, de 16h30 à 17h30 (3 à 5 ans). Nous les prenons à la sortie dans les classes, avec l'accord des parents, les faisons goûter et le cours commence à 16h45. Les mardis, de 17h30 à 18h30 (6 à 10 ans). Nous prenons les enfants qui restent à la garderie. Ces cours s'effectuent à la salle du bâtiment enfance-jeunesse entre les deux écoles. Toujours avec Cathy, pour les adultes mixtes, un cours de gym douce le jeudi matin, de 10h50 à 11h50 dans la salle n°4 du complexe sportif. Un cours senior, ouvert en octobre, est dispensé le jeudi, de 15h30 à 16h30 dans la même salle en continuité de la prévention des chutes. Gisèle continue les cours adultes mixtes de gym d'entretien qui sont dispensés dans la salle n°4 du complexe sportif, les lundis de 20h30 à 21h30.

Contact : Mme Thomas Huguet, Présidente -
06.80.12.21.34 - Mail : president052@epgv35.fr

Tennis Club Mélorien



En cette fin d'année 2016, l'association établit un bilan stable. 35 enfants et 25 adultes ont intégré l'école de tennis encadrée par nos deux éducateurs sportifs diplômés d'État, Chrystelle Barreau et Stanislas Guibal.

Les cours sont répartis sur la semaine et des stages de perfectionnement sont proposés aux vacances scolaires.

La saison a été ponctuée par les championnats par équipes et les championnats individuels départementaux, jeunes et adultes. À noter une belle participation de nos jeunes joueurs en compétition, encouragés par leurs entraîneurs. Cinq équipes engagées, pas moins de 16 joueurs de 10 à 17 ans ont pu se confronter aux équipes locales grâce à une fusion ponctuelle avec les clubs de Saint-Jouan des Guérêts et de Hirel-La Fresnais.

D'autre part, une animation tennis pour fêter les rois a remporté un vif succès, et nous comptons bien la réitérer en janvier 2017. Nous signalons que l'association fêtera ses 30 bougies en mars 2017. Ce sera une occasion pour réunir les anciens et les nouveaux adhérents.

Pour tous renseignements : atsmo350@gmail.com

Harem du pays malouin de danse orientale



- Initiation et perfectionnement de danse orientale et maghrébine
- Zumba orientale
- Personnalisation des chorégraphies en groupe ou en duo

**Contact : Mme Niemezyk Hermani Jalila,
Présidente - 06.49.00.78.71**

Mail : hermani@orange.fr

Site : www.facebook.com/haremdanseorientale

Judo Club Mélorien

La saison 2016-2017 a très bien débuté au Judo Club Mélorien puisque les inscriptions ont permis le maintien de l'effectif global des licenciés avec une légère augmentation dans le groupe des 8-10 ans.

Depuis le 3 novembre, tous sont heureux de se retrouver dans la salle des arts martiaux de la Vallée verte et de bénéficier d'un nouvel espace de travail agréable et spacieux.

Dans ce nouveau lieu, seront organisés l'interclubs le samedi 1^{er} avril 2017 et le gala de fin d'année le samedi 17 juin 2017.

Les inscriptions, en cours d'année, sont toujours possibles, aux horaires des cours, le lundi de 17h30 à 19h30 et le jeudi de 17h30 à 20h et auprès du professeur **Eric Derennes (06.66.69.46.13)**



Roller Skating Club Mélorien

L'association compte 101 licenciés cette saison, répartis en 3 disciplines : le roller loisir enfant, le hockey et le patinage artistique. Nous déplorons le manque d'adultes intéressés par le roller, débutants ou non.

Fort de son succès, nous organisons à nouveau un Roller Disco, le samedi 7 janvier 2017, de 17h à 22h, salle 1 du complexe sportif.

Nouveauté cette année, le Gala de fin d'année aura lieu le samedi 10 juin 2017, le soir.



Saint-Méloir tout court



Entraînement collectif sur la commune



Composition du bureau

Rendez- vous sur la piste du stade :
le mardi et le jeudi à 19h et le dimanche à 9h30.

**Contact : M. Bellec Loïc, Président - 06.75.58.17.18
ou 02.99.89.25.87**

Mail : loicbellec@free.fr

Site : <http://stmeloirtoutcourt.wordpress.com>

Mélorienne Badminton

L'association a commencé la saison avec les sections adultes loisirs et jeunes, avec de nombreux nouveaux adhérents au sein de chacune. Le club est toujours labellisé depuis deux ans, ce qui garantit un gage de sérieux pour l'encadrement des jeunes par des éducateurs diplômés. Un joueur, Alexandre Tahier, cadet 2^{ème} année défend les couleurs du club et représente la commune de Saint-Méloir des Ondes lors des tournois fédéraux.



Mail :

melorienne.badminton@laposte.net

Site :

meloriennebadminton.sportsregions.fr

Atelier de Danse Chorégraphique Malouin

Activités proposées le samedi après-midi au complexe sportif de la Vallée verte :

- Éveil et initiation à la danse
- Modern'jazz et contemporaine
- Préparation au concours de la CND



Professeurs : Mme ROUILLER Isabelle - 06.78.08.08.81 et Mme BLAISE Laurie - 06.16.46.12.95

Site : <http://www.adcm-danse.fr>

Mails : atelierdanse-isabelle@hotmail.fr et layesoane@gmail.com

Mélorienne Football



Les « footeux » comme on les appelle, ont repris le chemin du stade dès le mois d'août dernier avec comme objectif avoué : « retrouver l'élite locale pour les seniors et pérenniser le travail déjà commencé depuis plusieurs années pour les jeunes ».

Depuis un an, le travail de Quentin auprès des jeunes

comme celui de Stephan ou David auprès des seniors, porte ses fruits. Nous sommes au milieu de la saison et tous les niveaux jouent les hauts de tableau et peuvent déjà rêver à une éventuelle accession. Merci à tous les licenciés pour leur engagement et un merci particulier à tous les seniors qui, cette saison, se dévouent auprès des plus jeunes. En ce début d'année, je souhaiterais remercier la municipalité pour la construction de la tribune qui redonne aux Méloriens l'envie de revenir au stade. Les nombreux sponsors qui nous ont rejoint depuis la saison dernière et qui contribuent à notre renouveau, les bénévoles qui m'entourent et sans qui la Mélorienne ne pourrait exister, les parents des jeunes licenciés qui s'investissent tous les week-ends sans oublier non plus, les services techniques municipaux qui entretiennent nos terrains. À vous tous et à vos familles, j'offre pour cette future année, tous mes vœux de bonheur, de réussite, de santé. Vive la Mélorienne.

Mélorienne Tennis de table

L'association de tennis de table est enthousiaste depuis que ses adhérents peuvent s'entraîner dans la nouvelle salle du complexe sportif.



Trente jeunes et quarante adultes se voient désormais proposer jusqu'à quatre entraînements par semaine pour les jeunes (dont le mercredi et le samedi matin) et trois entraînements par semaine, pour les adultes. Le vendredi, en plus du mardi, est ouvert à la compétition.

Contact : 06.83.79.61.63 - Mail : melorienne.ft@laposte.net
Site : www.melorienne-tennisdetable.fr



Muco d'Émeraude

Avec les Virades de l'Espoir, l'association clôturait une année bien remplie. L'ensemble de ses actions lui ont permis de remonter plus de 19 000 € à vaincre la Mucoviscidose. Le bilan étant effectué de Virades à Virades, l'opération citrouilles qui a connu un franc succès, a ouvert les actions 2017. Le marché de Noël, début décembre, a offert une prolongation à ces actions. Venez nous rejoindre lors de ces manifestations festives afin que notre combat puisse porter ses fruits et qu'ensemble nous puissions dire : « La Muco, nous l'avons vaincue ».

Arts Antiquités Loisirs

Un 43^{ème} Salon des Antiquaires réduit, suite aux travaux d'aménagement du complexe mais d'une très grande qualité. En effet, seulement 89 emplacements accueillent les 78 exposants de cette année. La qualité était néanmoins au rendez-vous et les visiteurs ont pu apprécier cette nouvelle disposition. L'accueil restauration, sur l'avant du salon, offrait un espace ombragé et chaleureux.

L'inauguration en présence de M. le Député, de Mme et M. les conseillers départementaux, de M. le Maire, de nombreux maires et représentants des communes avoisinantes, montre à quel point ce rendez-vous de l'antiquité est important pour notre commune et notre région.



Festy Village



L'équipe de bénévoles prépare pour le premier semestre, les activités suivantes :

- 5 mars 2017 : Braderie des P'tits Bouts (salle 1)
- 4 juin 2017 : Vide grenier (centre bourg)
- 24 juin 2017 : Fête de la Musique (Place du Marché)

Contacts : M. RAVENAUX Francis, Président - 06.61.85.84.05 - Mme FOURNIER Nicole, Trésorière - 02.99.89.16.31 - M. NIEMEZYK Emmanuel, Secrétaire - 06.62.23.40.12
Mail : festyvillage.bureau@yahoo.fr

Bibliothèque pour tous

La Bibliothèque pour tous vous propose la rentrée littéraire avec les prix Goncourt, Renaudot... et pour la jeunesse, des BD et des contes de Noël. Les bénévoles reçoivent les classes des 2 écoles toutes les 2-3 semaines ainsi que la micro-crèche « Les Perles de la Côte ». Un moment de lecture à haute voix a lieu avec quelques résidents de l'E.H.P.A.D. Si vous avez un peu de temps et vous aimez les livres, venez nous rejoindre...



M.A.M. Bugalé tout simplement



Structure petite enfance composée de 4 assistantes maternelles agréées, qui accueillent les enfants de 0 à 6

ans, du lundi au vendredi, de 6h à 19h. Activités proposées : jeux d'éveil, lecture, musique, motricité, apprentissage du langage.

Contact : 28 rue des Jonquilles - 02.99.46.45.92

L'U.M.A.C

Le but de l'Union Mélorienne des Anciens Combattants, la seule association patriotique de la commune, est de perpétuer le souvenir des combattants et résistants morts pour la défense de notre liberté, de servir leur mémoire auprès des jeunes générations et de développer les relations entre tous.



C'est dans cet esprit que nous invitons tous les combattants, tous les habitants et surtout, les plus jeunes, les élus, les enfants des écoles, leurs parents et leurs enseignants à assister aux cérémonies officielles du souvenir : « **Le devoir de mémoire doit être l'affaire de tous !** ». C'est pourquoi, nous lançons un appel aux anciens combattants encore non adhérents ou nouveaux dans la commune, aux anciens gendarmes, policiers, pompiers, OPEX et soldats de France à venir nous rejoindre. « **Ils seront les bienvenus !** ».

Contact : M. LATIMIER Michel,
Président - 02.99.89.11.03.
Mail : michel.latimier35@orange.fr

Club Bonne Amitié



L'association créée en 1975 a beaucoup évolué. Tout d'abord, en adhérant à la Fédération d'Ille-et-Vilaine des Aînés Ruraux (Gémouv 35) puis, en s'activant à créer des événements et activités pour ses membres afin de leur permettre de se retrouver et de rompre l'isolement.

Après les travaux au complexe de la Vallée verte, le club a retrouvé sa salle de prédilection pour ses activités des lundis et jeudis après-midi, à la satisfaction de tous. Michel Latimier en profite pour remercier la municipalité d'avoir mis une salle de la mairie à disposition pendant les travaux et permettre ainsi la poursuite des activités.

Contacts : M. LATIMIER Michel, Président - 02.99.89.11.03.
Mme IMBERT Ginette, Trésorière - 02.99.89.19.70.

Mail : michel.latimier35@orange.fr



A.C.C.A

Après avoir recensé une forte population de lièvres, les membres du bureau ont décidé d'accorder un 3^{ème} dimanche de chasse pour les chasseurs

n'ayant pas pu faire leur prélèvement et cela uniquement au terrain afin de limiter les risques de dégâts. Suite à cette décision, un très bon prélèvement a été effectué et chaque chasseur a eu sa chance pour le prélèvement d'un gibier naturel. Nous espérons avoir satisfait les agriculteurs et les chasseurs.

Et n'oubliez pas le repas de chasse, moment convivial, qui aura lieu le **samedi 18 mars 2017 à la salle des fêtes**, avec le tirage de la tombola.

La paroisse fête la création et les agriculteurs



Dimanche 2 octobre avait lieu sur le site du Château Richeux, la seconde édition de la Fête de la Création, point d'aboutissement de toute une démarche initiée par l'équipe pastorale de la paroisse Notre-Dame du Bois-Renou « **Du grain de blé au pain** ».

Lors de la fête de la création de 2015, chaque participant avait reçu un sachet de grains de blé avec l'invitation à semer. Tout le blé récolté et des gerbes offertes par des agriculteurs ont été battus et moulus au cours d'une animation, fin août.



Agenda des manifestations

Mardi 3 : Collecte de sang - E.F.S (SDF)

Vendredi 6 : Vœux de la Municipalité (SDF à 19h)

Samedi 7 : Roller Disco - R.S.C.M (salle 1)

Mercredi 11 : Galette des rois juniors - Mélorienne Football (foyer) / Galette des rois - Harem de danse orientale (salle des associations)

Jeudi 12 : Assemblée générale + Galette des rois - Club Bonne Amitié (SDF de 14h30 à 19h) / Galette des rois - Judo Club Mélorien (salle conviviale de 17h30 à 20h)

Vendredi 13 : Galette des rois - Saint-Méloir Tout Court (salle conviviale à 20h30) / Galette des rois - Gym volontaire (salle des associations à 20h)

Samedi 14 : Galette des rois - Marchons à Saint-Méloir (SDF)

Dimanche 15 : Galette des rois - Mélorienne Football (foyer)

Lundi 16 : Concours de belote - Club Bonne Amitié (SDF)

Mercredi 18 : Galette des rois seniors - Mélorienne Football (foyer)

Vendredi 20 : Assemblée générale + Galette des rois - U.M.A.C (SDF à partir de 13h30) / Galette des rois - A.P.E.E.P (SDF à 19h30) / Galette des rois - Tennis de table (salle conviviale)

Dimanche 22 : Bourse aux jouets - A.P.E.L (SDF)

FÉVRIER

Samedi 4 et Dimanche 5 : Assemblée générale + repas - Arts Antiquités Loisirs (SDF)

Samedi 11 : Soirée dansante - Saint-Méloir Danse (SDF)

Lundi 13 au Vendredi 17 : Stage - Tennis (salle 2)

Lundi 20 : Concours de belote - Club Bonne Amitié (SDF)

MARS

Samedi 4 : Remise des tableaux - A.C.C.A (salle des associations)

Dimanche 5 : Braderie des P'tits Bouts - Festy Village (salle 1)

Samedi 11 : Repas - Mélorienne Football (SDF) / Tournoi - Badminton (salles 1 et 2)

Dimanche 12 : Passage de roulettes - R.S.C.M. (salle 1)

Samedi 18 : Repas - A.C.C.A (SDF à 19h)

Dimanche 19 : Vide grenier - A.P.E.E.P (salle 1)

Lundi 20 : Concours de belote - Club Bonne Amitié (SDF)

Samedi 25 : Repas - A.P.E.L (SDF)

AVRIL

Samedi 1 : Interclubs - Judo Club Mélorien (salle 5) / Soirée orientale - Harem de danse orientale (SDF)

Lundi 3 : Concours de belote - Club Bonne Amitié (SDF)

Samedi 8 : Roller Kid - R.S.C.M (salle 1) / Repas - Marchons à Saint-Méloir (SDF)

Lundi 10 au Vendredi 14 : Stage - Tennis (salle 2)

Samedi 15 : Soirée quizz - Saint-Méloir Tout Court (SDF)

Samedi 22 : Assemblée générale - Patrimoine et Souvenir (salle conviviale)

Dimanche 23 : ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

MAI

Dimanche 7 : ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Samedi 13 : Repas - Tennis de table (SDF)

Dimanche 14 : Tournoi - Mélorienne Badminton (salles 1 et 2)

JUIN

Jeudi 1 : 1^{ère} Réunion de préparation des Virades - Muco d'Émeraude (salle des associations)

Vendredi 2 : Assemblée générale - Mélorienne Football (SDF)

Samedi 3 : Festival et gala de danse - Danse orientale (SDF)

Dimanche 4 : Vide grenier - Festy Village (Centre bourg)

Vendredi 9 : Concours de pétanque - A.P.E.L

Samedi 10 : Gala de rollers - R.S.C.M (salle 1)

Dimanche 11 : ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - Barbecue - Marchons à Saint-Méloir (Château Richeux)

Samedi 17 : Gala de fin d'année - Judo Club Mélorien (salle 5)

Dimanche 18 : ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Vendredi 23 : Assemblée générale - Tennis (salle conviviale) / Assemblée générale - Judo Club Mélorien (salle des associations)

Samedi 24 : Fête de l'école - A.P.E.E.P / Fête de la Musique - Festy Village (centre bourg)

L'ÉCOLE PUBLIQUE



ÉCOLE PUBLIQUE

14 rue de la Vallée Verte
35350 Saint-Méloir des Ondes
Tél : 02.99.89.12.82
Directrice : Mme Céline Spaëter

La directrice de l'école publique, Céline Spaëter, est déchargée de classe tous les jeudis et certains lundis. Elle reçoit les familles souhaitant inscrire leur enfant sur rendez-vous pris au 02.99.89.12.82 (se munir du carnet de santé et du livret de famille).

Équipe pédagogique

À ce jour, 177 élèves sont inscrits à l'école publique.

Ils se répartissent ainsi :

TPS-PS (28 élèves) : Mme Leroy

Atsem : Mme Delalande

MS-GS (27 élèves) : Mme Huchet

Atsems : Mmes Gelin et Mothay

GS-CP (24 élèves) : Mme Créhalet

CE1 (25 élèves) : Mme Berthéléme et M. Mahé

CE1-CE2 (22 élèves) : Mmes Godin et Lemée

CE2-CM1 (23 élèves) : Mme Rambour et M. Mahé

CM2 (28 élèves) : Mme Spaëter (Directrice) et M. Primard

La journée des élèves

Lundi et Jeudi :

9h - 12h / 13h30 - 15h

Mercredi : 9h - 12h

Mardi et Vendredi :

9h - 12h / 13h30 - 16h30



Fête de l'école 2015-2016

Le Conseil d'école

Les élections se sont déroulées le 7 octobre 2016. Les parents élus sont : Laëtitia Barillé, Isabelle Goudedranche, Fanny Kirchner, Anne Levêque, Vanessa Macé, Kathryn Meares, Chrystelle Meniot, Marie Renaut et Céline Rouxel.



Le mot des élèves

Les élèves de CM1 de Saint-Méloir des Ondes ont participé au conseil municipal des enfants, le 18 octobre 2016. Les élèves ont d'abord visité la Mairie avec leur maître au mois de septembre, puis le Maire a expliqué le fonctionnement du C.M.E. Puis, les élèves ont fait leur affiche de candidat et ensuite, ils ont présenté leur affiche aux autres élèves.

Trois élèves de l'école publique ont été élus le 18 octobre : Maïa, Maël et Marius. Lors du C.M.E, les enfants élus peuvent donner des idées pour le Conseil Municipal des adultes. Les idées proposées par les enfants seront étudiées par le Maire et les conseillers.

Eliot Hervé



Les sorties et projets illustrés



1. Projet autour des couleurs pour les maternelles (jour bleu)
2. Visite de l'aquarium de Saint-Malo
3. « Australian snack » - Thank you Kathryn for all your kindness
4. Escalade et course d'orientation
5. « Autour du Défi Lecture » - Rencontre avec les 6^{ème}
6. « Journal de la rentrée » - Projet numérique



Le billet de l'association



L'association des parents d'élèves de l'école publique s'engage une nouvelle fois à soutenir de beaux projets de classes pour l'année 2016-2017. Surtout que les enseignants ont des idées plein la tête !

Entre expositions, visites, aménagement d'un jardin, spectacles musicaux... nos enfants auront la chance d'apprendre et de découvrir !

Le planning des activités pour récolter les fonds et financer ce programme n'a pas tardé à se lancer. Dès la rentrée, l'équipe de l'A.P.E.E.P a relancé l'aventure de la vente de fraises de la ferme de M. Thomazeau : entre cueillette et distribution, les gourmands n'ont pas oublié de se faire plaisir ! Puis ce fut la saison des fêtes de Noël, avec la vente de sapins... et beaucoup d'autres événements sont à venir, notamment le vide grenier.

Participer aux actions de l'A.P.E.E.P et entreprendre tous ces projets demande un peu d'investissement personnel. Chacun participe avec son temps, son expérience, ses compétences et son envie. Mais c'est surtout l'occasion de participer à la vie de l'école et de passer des moments agréables sous le signe de la convivialité ! Cette année encore, de nouveaux parents d'élèves ont été accueillis au sein de l'association.

C'est dans cet esprit d'ouverture que l'équipe suggère régulièrement des occasions de rencontres : café des parents à la rentrée, soirée conviviale et bientôt la galette des rois (le 20 janvier)... Alors venez nombreux !

Les parents d'élèves de l'A.P.E.E.P

Pour nous contacter : contact@apeep-smdo.fr ou la boîte aux lettres à l'entrée de l'école

ÉCOLE SAINT-JOSEPH

Les effectifs restent stables pour cette rentrée 2016 : 226 élèves répartis en 9 classes (3 classes maternelles et 6 classes élémentaires).

Album photos et sourires

Écoles



1. Vicky Dufour - ASEM (TPS-PS) / 2. Aurélie Hallier - Enseignante (TPS-PS) / 3. Mélanie Perrier - ASEM (MS) / 4. Jocelyne Le Bout - Enseignante (MS) / 5. Maryline Rabillat - ASEM (GS) / 6. Fabienne Mahieu - Enseignante GS / 7. Christèle Fleury - Enseignante GS-CP / 8. Sophie Sorre - Enseignante CP / 9. Gaëlle Deside - Enseignante CE1 / 10. Claire Bequet - Enseignante CE2 / 11. Vincent Jénin - Enseignant CM1 / 12. Marie-Guislain Beck - Enseignante et décharge direction / 13. Gérald Le Tilly - Enseignant CM2 et Directeur / 14. Marie-Line Juhel - Secrétaire

Sortie à la ferme du « Moulin du Bois »



Sortie au Zoo de la Bourbansais



Kermesse de l'école



Découverte de la Baie du Mont Saint-Michel



Promenade contée au château de la Roche Jagu et dans la vallée de Traouéros



Cycle « char à voile »

Projet Eco-Ecole



L'école Saint-Joseph veut devenir une « Eco-Ecole » ! Tous les élèves, de la PS au CM2, les parents et le personnel éducatif s'engagent dans une démarche environnementale à long terme.

Chaque année, un nouveau projet sera choisi pour que l'école mette en œuvre concrètement le développement durable. Le premier comité de pilotage s'est réuni le mardi 18 octobre pour mettre en place une série d'actions en lien avec les déchets : les économies, le tri, le recyclage...

Les différentes actions envisagées permettront d'obtenir le label « Eco-Ecole ». C'est un programme de l'office français de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe.

Les billets des associations

A.P.E.L.

L'équipe A.P.E.L a été cette année une fois de plus, très dynamique et je remercie l'équipe précédente pour la mise en œuvre de toutes les manifestations qui ont été un succès. Un nouveau bureau a été élu lors de l'assemblée générale du 18 septembre : Richard Maudieu (*Président*), Thibaut Conchaudron (*Vice président*), Ludivine Leichner (*Trésorière*), Séverine Bourserie (*Secrétaire*) et Jalila Niemezyk Hermani (*Vice secrétaire*).

Nous entamons cette nouvelle année scolaire par un loto de Noël qui a eu lieu le 04 décembre. Différentes manifestations seront réalisées tout au long de l'année. Il ne faut pas oublier le « goûter des vacances ».

O.G.E.C.

Il y a quelques années, je reprenais un vers du poète Nicolas Boileau, « 100 fois sur le métier, remettez votre ouvrage ». Ce vers se vérifie tous les jours dans notre établissement car l'ensemble des acteurs et parties prenantes bouge, vit et se projette dans l'avenir. Cette année, nous avons souhaité porter nos efforts sur des travaux de sécurité et d'accessibilité avec toujours le même objectif d'amélioration des conditions de travail de l'équipe éducative et des conditions d'accueil des familles et des enfants. Ainsi, des espaces ont été aménagés afin d'assurer le stockage de matériels pédagogiques et de papiers, et un nouveau carrelage a été posé dans le couloir du rez-de-chaussée. Le parc informatique a été renouvelé et des nouveaux vidéoprojecteurs installés. En parallèle, et nous devons les en remercier, l'association des parents d'élèves, accompagnés de bénévoles, a entrepris des travaux de peinture et d'aménagement de la cour de récréation et participé au financement d'une partie de l'achat du matériel informatique. Une réflexion a également été engagée sur la réorganisation de la classe des petites sections.

ÉCOLE SAINT-JOSEPH

26 rue de la Vallée Verte

35350 St-Méloir des Ondes

Tél : 02.99.89.13.42

Directeur : M. Gérald Le Tilly

Établissement Catholique

d'Enseignement sous contrat avec l'État.

PORTES OUVERTES

Vendredi 17 mars 2017

de 17h à 19h30

Venez rencontrer
l'équipe pédagogique

Ces manifestations ont pour but de faire des profits afin que nos enfants soient accueillis dans les meilleures conditions possibles et que chacun d'eux se sentent bien. Des achats ont été effectués pour embellir la cour de l'école. L'A.P.E.L participe aussi aux activités pédagogiques (sorties scolaires, classe découverte, spectacle, achat de matériel...) afin de diminuer le coût financier pour tous les parents de l'école. Nous remercions la municipalité pour son soutien et vous adressons tous nos vœux pour l'année à venir.

Pour l'équipe A.P.E.L, le Président



C'est notre prochain chantier et je souhaite pouvoir débiter ces travaux dans les prochains mois. Je l'exprimais en introduction et m'en félicite : l'école Saint-Joseph bouge et montre son dynamisme grâce à l'implication de tous : association des parents d'élèves, parents, bénévoles, direction, équipe enseignante et personnels. En cela, nous sommes soutenus par l'équipe municipale et les associations de Saint-Méloir des Ondes que je remercie. Cette complémentarité est notre force et notre moteur. Grâce à eux, grâce à vous, l'école Saint-Joseph accompagne les enfants dans leur épanouissement, dans le respect de nos valeurs. Je souhaite de nouveau remercier chacune et chacun pour votre implication dans la vie de notre école et vous adresser mes vœux de bonheur pour 2017.

Le Président, Jean-Pierre JEHAN

TOUTE L'ÉQUIPE VOUS SOUHAITE
SES MEILLEURS VOEUX POUR 2017



RETROUVEZ-NOUS SUR
www.saintmeloirdesondes.fr